

## CAZALS - SALVIAC

# UNE NOUVELLE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG). Pour construire un projet social de territoire

Vendredi 21 décembre a été signée pour cinq ans à la Salle du conseil de la Communauté de communes Cazals-Salviac, une nouvelle Convention territoriale globale (CTG) entre la Communauté de communes Cazals-Salviac, la commune de Cazals et la Caisse d'allocations familiales. Cette CTG aura pour but de favoriser le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale et l'optimisation des interventions des différents acteurs/partenaires. Retour sur une conception exigeante.

### Un diagnostic fin pour déterminer les enjeux

Les rédacteurs de cette nouvelle convention se sont appuyés sur un diagnostic de territoire partagé avec les partenaires. Pour l'étape préliminaire de ce diagnostic, un dialogue direct a été engagé avec l'ensemble des acteurs : partenaires institutionnels, associations, habitants, au cours d'ateliers de travail. Ces phases de rencontre ont permis de déterminer les points forts et les points de vigilance ou faiblesses du territoire en fonction des besoins et attentes de la population. Ce diagnostic se base sur une analyse sociodémographique et un portrait statistique du territoire basé sur les



Une nouvelle CTG pour conduire des actions sociales prioritaires jusqu'en 2026 Luc Gétreau

données croisées de l'INSEE, de la CAF et du PLUI, sur un recensement de l'offre de services et de son fonctionnement et enfin sur un recueil de terrain : élus, services, partenaires lors d'ateliers très suivis. La photographie qu'il donne des 15 communes du territoire Cazals-Salviac est passionnante : en termes de cadre de vie et d'habitat, la population est concentrée sur des pôles de proximité, Salviac, Cazals, Dégagnac. C'est un territoire de villégiature et avec un cadre de vie attractif mais qui peine encore à attirer de nouveaux habitants et où il est difficile de circuler sans voiture ce qui accentue l'isolement et la vulnérabilité de certains. On trouve bien trop peu de locatif

dans les communes et souvent inadapté tant pour les surfaces que pour leur diagnostic énergétique. Une proportion importante des emplois est générée par les commerces, les services et les administrations.

Du point de vue de la population, la tranche d'âge des 15-29 ans est sous-représentée et on constate un vieillissement de la population avec l'accueil de retraités. 1/3 des foyers sont composés d'une seule personne et ¼ des foyers comportent des enfants. Les pensions de retraites représentent près de 50% des revenus du territoire. Les actifs travaillent en majorité ce qui accentue l'isolement et le revenu médian est plutôt bas.

La synthèse des services à la

population fait apparaître un bon niveau des services à la petite enfance et à l'enfance, un bassin scolaire accessible et structuré, des commerces et des services de proximité y compris pour la santé, une vie associative intense et axée vers l'environnement et la culture qui est la marque de fabrique de la CC Cazals-Salviac et l'existence d'espaces de vie sociale comme le Jardin Bourian, la Maison de la nature, le Tymphan et le Bocal. L'intérêt de ce diagnostic est d'avoir mis en lumière des questionnements très actuels et dont découlent des enjeux et des besoins. Par exemple comment répondre aux besoins des familles en termes de garde ? Comment

soutenir le métier d'assistante maternelle et le statut de bénévole ? Comment faciliter l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle ? Comment agir pour le bien-être des jeunes ? Comment soutenir les parents dans leur fonction parentale ? Comment améliorer l'accès aux droits, aux services et à l'information ? Comment mettre en réseau les acteurs autour d'un projet enfance/jeunesse ?

### Pour une mise en œuvre des actions prioritaires

À partir de cet état des lieux, la Communauté de communes Cazals-Salviac et la Caf se sont accordés sur la définition des orientations et des objectifs de la CTG sous une forme d'un plan d'action pluriannuel (2022/2026) qui constituera la ligne directrice à suivre dans les années à venir afin de répondre, dans la mesure du possible, aux besoins de la population en général et des familles en particulier dans le périmètre de l'intercommunalité.

Les domaines d'intervention correspondent aux missions de la CAF et sont les suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

Ce plan d'action repose sur 4 axes. Chacun de ces objectifs sera décliné en actions.

Pour l'axe 1 visant à consolider les services trois objectifs prioritaires ont été définis : il s'agira d'accompagner les parents et les futurs parents et de soutenir les professionnels de la petite enfance, de maintenir la qualité des services d'accueil de la petite enfance et de la jeunesse et de garantir la continuité éducative entre les structures pour la jeunesse et les établissements scolaires. Pour l'axe 2 le but sera de coordonner et d'accompagner les structures de la vie sociale et de valoriser le tissu associatif. L'axe 3 visera à développer les actions en faveur des jeunes et à favoriser l'accès aux services pour tous.

L'axe 4 favorisera la mise en valeur et la communication autour des atouts du territoire, en mettant en avant le local à travers ses espaces et ses savoir-faire avec comme conséquence une meilleure interconnaissance des acteurs de la CTG.

Ce partenariat autour de la mise en œuvre de la nouvelle CTG aura à cœur d'associer les habitants aux politiques qui les concernent, de soutenir la réponse à de nouveaux besoins, d'accompagner les politiques publics afin d'aboutir à un ambitieux plan de développement social du territoire.

Luc GÉTREAU